

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VI^e VOLUME

n^o 7



JUILLET

1875

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Sartiaux, secrétaire-général-adjoint.
MM. Cagny et Cossin, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Barré, — Cosson, — Tassin, — Vinet, — Deslandes.
— Reusse, — Testard, — Bery, — Violet, — Félix Dupuis, —
Simon Compiègne, — Fontaine.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Chambly : M. Griffé, délégué.
Chantilly : M. Petit, président.
Crépy : M. Lefèvre, délégué.
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils délégué.
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.
Plailly : MM. le Dr Cadier, président, — Chantrier, délégué.
Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

N° 7. — JUILLET 1875.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 JUILLET 1875 — PRÉSIDENTENCE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observations; quatre membres nouveaux sont admis à l'unanimité; M. le docteur Pigeaux, membre correspondant, prend place au bureau sur l'invitation de M. le Président.

M. MASSON, jardinier maraîcher à Senlis, expose sur le bureau les produits suivants : chou cœur-de-bœuf, haricots flageolets à feuilles gaufrées et noirs de Belgique, radis noirs, poireaux courts de Rouen, cantaloup prescott hâtif à fond blanc, chicorée de Rouen, scarole ronde verte, chou-fleur Lenormand. La commission d'examen propose pour ce lot une *Mention très-honorable*, qui est votée à l'unanimité.

M. PIGEUX offre un sachet de graines d'épinard de Chine, plante exposée à Saint-Quentin, ayant la propriété de résister beaucoup mieux que l'épinard ordinaire aux sécheresses de l'été, et qui, dégustée par lui, lui a paru d'excellente qualité. — L'Assemblée vote des *Remerciements* au présentateur, et confie cette graine à M. le Jardinier-Professeur pour être expérimentée dans le jardin de la Société.

M. REUSSE présente les premiers produits des vingt graines de *haricot flageolet d'Etampes* qui lui ont été confiées dans la séance du 8 novembre dernier. — Semés

SHAS



000000003220

le 7 mai, et récoltés le 4 juillet, en plein carré, ces haricots, les uns en filets, les autres en gousses déjà parfaitement pleines, dénotent une précocité remarquable, et l'Assemblée, après avoir voté des *Remerciements* à M. Reusse, l'engage à conserver précieusement pour graine les quelques pieds qu'il en possède.

M. DESHAIS père appelle l'attention de la Société sur une pomme de semis prise par lui, à la suite de l'Exposition de 1874, dans le lot de fruit de M. Maillard, jardinier chez M. Hamet, à Plailly; malheureusement ce fruit, dégusté séance tenante, est reconnu comme étant de qualité très-médiocre, malgré sa longue conservation.

M. le Secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. le Président de la Société d'horticulture de Soissons annonçant la désignation de M. Ch. Quint, premier Secrétaire de la correspondance, comme membre du Jury, lors de notre prochaine exposition.

2° Une lettre de M. le Secrétaire général de la Société d'horticulture de Montdidier, promettant également l'envoi d'un Juré.

3° Une lettre de M. Roblin, secrétaire général de la Société horticole rosiériste, récemment fondée à Briecomte-Robert, annonçant la création de cette Société et demandant l'échange des Bulletins. — Le conseil d'administration a fait droit à cette demande en déclarant la Société rosiériste Société correspondante.

4° Une lettre par laquelle M. Clavé, administrateur du domaine de Chantilly, annonce à M. le Président que M. le duc d'Aumale met une somme de 200 francs à la disposition de la Société pour l'Exposition de septembre.

5° Une lettre dans laquelle M. Choppin, préfet de l'Oise, offre à la Société deux médailles de vermeil, et une *prime d'honneur*, consistant en une *coupe* qui sera décernée au nom de M^{me} Choppin.

6° Une lettre de M. Maître-Devallon, président de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Senlis, par laquelle il annonce qu'une médaille pourra être décernée au nom de la Chambre à l'un des lauréats.

Consécutivement à ces trois marques de générosité, M. le Président annonce que la Société pourra très-probablement, comme à l'ordinaire, compter sur une médaille d'or offerte par la ville de Senlis, et que, de plus, quatre médailles de vermeil sont déjà mises à sa disposition par MM. Vernois, président de la Société, Frémy, vice-président, Thirion, secrétaire général, et Ernest Dupuis, conseiller d'arrondissement. Il propose, en conséquence, un vote de remerciement collectif à tous les donateurs généreux qui viennent d'être signalés; ce vote a été immédiatement émis à l'unanimité.

7° Le procès-verbal ci-après.

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 13 JUIN 1875. — PRÉSIDENT DE M. DUBOIS.

M. COULON expose en légumes : romaine blonde, laitue brune, carottes demi-longues, oignons blancs, fèves de Séville; en fruits : fraises Victoria et des quatre-saisons, cerises anglaises, — *Mention simple*. En fleurs : une azalée rouge en caisse, un cactus serpentifère en caisse, une corbeille de fleurs coupées de diverses sortes, — *Mention tr s-honor ble*.

M. FONTENAY, en légumes : artichauts, chou d'York, romaine blonde, pommes de terre marjolin, carottes courtes de pleine terre, oignons rouges et blancs, asperges, fèves de marais, pois prince Albert et serpette, haricots noirs de Belgique;

en fruits : fraises des quatre-saisons et cerises, — *Mention honorable*. Un lot de fleurs. — *Mention honorable*.

M. GARNOTEL, deux romaines blondes, une petite botte de navets, ail, échalottes, oignons, carottes de pleine terre, artichauts, choux cabbage et cœur-de-bœuf, pommes de terre marjolin, pois à serpette, fèves de marais, fraises des quatre-saisons, grosses fraises. — *Mention très-honorable*. Deux bouquets montés, roses et géraniums, et un troisième en œillets rouges de Paris. — *Mention honorable*.

Il est donné communication à l'Assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration de la Société dans ses deux réunions des 6 et 27 juin dernier : Le Conseil a approuvé le règlement de l'exposition tel qu'il a été publié dans le numéro dernier du bulletin. — Il a décidé qu'une médaille de vermeil serait décernée, au nom de M. le docteur Pigeaux, pour la plus belle culture commerciale d'asperges dans l'arrondissement; la Commission des visites de jardins sera chargée de l'examen des cultures, s'adjoindra M. le docteur Pigeaux, pour l'attribution de la médaille, et fera son rapport lors de l'Exposition de septembre prochain. — Il a accepté l'offre de M. Lefèvre-Brochon de mettre à la disposition de la Commission de l'Exposition la cour de l'ancien Evêché, s'il y avait lieu, et lui a voté de ce chef, des remerciements.

La lecture des articles extraits des journaux et bulletins horticoles, faite par MM. Thirion et Cagny, donne lieu aux observations ci-après : MM. BARRÉ et MASSON ne croient pas que la chaleur, portée sous verre par le soleil à 40 degrés, soit susceptible de tuer le puceron noir, et en revanche, ils ont perdu des melons en employant ce moyen pour se débarrasser de cet insecte incommode. — M. DUBARLE recommande

d'essayer la décoction des fleurs du genêt commun, liquide qui a produit un bon résultat sur les pêchers de M. Demichy, à Fleurines. A ce propos, il rappelle qu'autrefois, dans l'établissement de Saint-Vincent, il avait échoué avec tous les moyens alors connus contre le puceron du pêcher, jusqu'à ce qu'ayant eu l'idée de goudronner le mur et le treillage, les arbres en furent, dès l'année suivante, complètement débarrassés. — M. BARRÉ cite un jardinier de Beauvais qui lui a dit avoir réussi, dans le même cas, avec une décoction d'aloës. — Suivant M. Pigeaux, le seul moyen de rendre fertile le cerisier de la Reine-Hortense, est de le cultiver dans le voisinage d'autres cerisiers, les fleurs de cet arbre ne se fécondant pas bien elles-mêmes; et par la même occasion, il rappelle que le moyen d'obtenir des graines fécondes du lis blanc consiste à arracher la plante à demi-fanée, et à la suspendre, la tête en bas, dans un endroit sec et aéré. — M. DUBARLE recommande fortement le haricot flageolet à feuilles gaufrées, dont la grande sécheresse de ce printemps a permis d'apprécier la rusticité et la précocité.

M. Dubarle fait une conférence sur le choix des variétés de fruits à planter dans un petit jardin destiné à l'alimentation de quatre personnes. Après avoir remercié le conférencier, M. le Président indique comme sujet à la séance d'août la *culture des cactées*, qui sera traitée par M. Vinet.

Un Membre nouveau est présenté, et la séance est levée à 4 heures et demie, après le tirage de la loterie, composée de quatre traités d'horticulture et de légumes offerts par M. Masson.

Membres admis dans la séance du 4 juillet 1875.

MM. BRAC (Louis), vérificateur des Domaines à Senlis.

VANTROYS (Auguste), avoué à Senlis.

TONNELIER (Alfred), négociant à Senlis.

THOMAS (Victor), jardinier chez M. Piton, à Senlis.

CULTURE DU FRAMBOISIER

PAR M. VAVIN, MEMBRE CORRESPONDANT

Lorsqu'on visite la plupart des jardins des environs de Paris, on est étonné du peu de produit que donne généralement la culture du framboisier, et, cependant, comme chacun de nous apprécie la saveur agréable de son fruit!

J'espère que quelques petites remarques à ce sujet ne seront pas déplacées, surtout à cette époque de l'année où les plantations doivent se renouveler ou se faire.

Il faut avoir la précaution de réserver au framboisier une place à part dans le potager, car, affritant la terre, il nuit aux autres plantes lorsqu'il s'en trouve trop rapproché.

Le framboisier n'est pas difficile sur le choix du sol; presque tous les terrains lui conviennent; mais, pour obtenir de beaux et bons fruits, il lui faut une terre légère, assez fraîche, une exposition demi-ombrée et surtout aérée; au levant et au couchant le fruit a plus de parfum qu'au nord; quant aux espèces remontantes et qui donnent jusqu'aux gelées, l'exposition du midi leur est très avantageuse.

Pour bien prospérer, le framboisier demande à être fumé abondamment. L'époque préférable de la plantation

est l'automne; chaque plant, pour avoir une bonne végétation, doit être espacé de 80 centimètres à 1 mètre en tous sens, afin qu'il reçoive le plus d'air et de lumière possible. Le trou préparé pour chaque pied de framboisier doit avoir au moins de 40 à 50 centimètres de profondeur, au fond duquel on met du fumier consommé qu'on recouvre ensuite avec un peu de terre sur laquelle on place les drageons de framboisier, dont on a raccourci la tige à 50 centimètres de longueur.

On cultive le framboisier soit en lignes continues, soit en lignes arquées.

Par le premier procédé, on place des pieux de bois espacés de 70 centimètres qui supportent des fils de fer parallèles auxquels on attache les jets, en les étalant en éventail.

L'été suivant, il ne faut pas laisser les plants rapporter de fruits; il est donc important de pincer toutes les fleurs à mesure qu'elles se montrent, puis supprimer toutes les tiges en ne conservant que les deux plus fortes qui ne subissent aucune taille; si cependant l'extrémité avait souffert du froid, il serait, dans ce cas, indispensable de la raccourcir.

Aussitôt que des pousses latérales se produisent, on coupe les inférieures jusqu'à une hauteur de 65 centimètres à 1 mètre au-dessus du sol; on oblige, par cette méthode, la sève à se porter vers le haut des tiges. C'est sur cette partie supérieure que se développent une grande quantité de fleurs qui donnent presque toutes des fruits. Toutes les vieilles tiges, qui ont fructifié l'été, doivent être rabattues rez terre, et l'on fait un choix des jets qui paraissent les plus vigoureux pour porter du fruit l'année suivante. Ne pas oublier de les fixer à des

tuteurs jusqu'au printemps; à cette époque, rabattre l'extrémité des jets qui paraissent trop faibles.

L'autre mode de culture consiste à plier, une fois taillés, les scions en formes d'arc, en les réunissant trois ou quatre ensemble, par des liens d'osier, après avoir arraché les autres tiges. Chaque année on reforme de nouveaux arcs avec les jeunes pousses verticales, et on supprime les anciennes tiges.

Une plantation bien conduite, surtout si de temps en temps on y a mis de bon engrais, peut durer plus de 15 ans. Un paillis, pendant l'été, entretient une fraîcheur très favorable aux framboisiers.

Le grand avantage que l'on retire de ces procédés est que les fruits se développent mieux, puisqu'ils jouissent de beaucoup d'air, qu'ils ne sont pas étouffés par les jeunes pousses verticales; la cueille en est plus facile, les fruits étant plus visibles; les framboises sont bien plus belles et ont plus de parfum.

COMPTE-RENDU

De l'Exposition de Compiègne

DES 10, 11 ET 12 OCTOBRE 1874, PAR M. DOUCET.

Ayant eu l'honneur d'être désigné par M. le Président comme juré, pour représenter la Société d'horticulture de Senlis à l'Exposition de Compiègne, je viens vous rendre compte de ma mission.

L'Exposition avait lieu dans la grande et vaste orangerie du palais de Compiègne, local très spacieux et à côté duquel une immense cour avait été transformée en

jardin anglais pour recevoir les beaux lots de conifères, arbres fruitiers et arbustes d'agrément, etc., etc., qui y étaient disposés avec goût. Les exposants étaient nombreux et en partie tous les lots très méritants.

Parmi les lauréats je citerai :

M. LEU, jardinier chez M. de Tocqueville, à Baugy, qui a obtenu la 1^{re} médaille d'honneur en or, pour ses deux belles collections de fruits et légumes.

2^e Médaille d'honneur en or, petit module, à M. BOULAND, jardinier à Pierrefonds, pour ses fruits et légumes.

3^e Médaille en or, petit module, à M. JORET, propriétaire à Compiègne, pour sa belle collection de plantes grasses.

1^{re} Médaille en vermeil, à M. LOQUEUSTRE, jardinier chez M. Perrot, de Gournay-sur-Aronde, pour ses fruits, légumes et fleurs.

2^e Médaille en vermeil, à M. ZEINETTE, jardinier de M. Boitel de Dienval, à Pierrefonds, pour sa belle collection de fruits. Le Jury lui a également décerné une 2^e médaille en vermeil, pour son joli lot de légumes.

M. BASSOT, jardinier horticulteur à Coudun, a obtenu une médaille de vermeil, pour ses fruits et sa délicieuse liqueur de prune.

M. BASIN fils, horticulteur à Saint-Germain, une médaille de vermeil, pour ses légumes et ses raisins.

M. LECOMTE, horticulteur à Compiègne, une médaille de vermeil pour deux lots, dont un de conifère et un de plantes de serre variées. Pour le même une médaille d'argent, petit module, pour ses bouquets montés.

M. FOSSIER, horticulteur à Compiègne, a obtenu une médaille de vermeil, pour son beau lot de belles plantes très variées. Pour le même, une médaille d'argent, grand

module, pour son lot d'arbres et arbustes à feuilles persistantes.

Deux médailles de vermeil, *ex æquo*, décernées l'une à M. ROUSSELLE, horticulteur-pépiniériste à Margny-les-Compiègne, pour son beau lot de conifères et arbustes à feuilles persistantes; l'autre à M. DERMIGNY, pépiniériste-horticulteur à Noyon, pour un lot équivalent.

M. ROBIDA, amateur éclairé, pour son beau lot de fruits, a obtenu une médaille de vermeil.

Il ne faut pas oublier M. COLIN, vice-président de la Société de Compiègne, auquel on a décerné une médaille d'honneur en vermeil, pour la bonne culture, la restauration, et en un mot la belle et gracieuse forme de cent orangers.

1^{re} Médaille d'argent, grand module, à M. SINBOZELLE, jardinier chez M. Lagarde, au château de Sainte-Claire, pour ses fruits, légumes et fleurs.

Médaille d'argent, grand module, à M. LEU, jardinier de la Société d'horticulture de Compiègne, pour son beau lot de légumes.

Médaille d'argent, petit module, à M. DECHILLY, jardinier de M. Villemont, à Compiègne.

Médaille d'argent, grand module, à M. Jules HENNIQUE, jardinier chez madame Agutte, à Compiègne, pour sa belle collection de fuchsias.

Médaille d'argent, petit module, à M. UTINET, jardinier sous-chef du palais, pour ses bouquets montés.

Médaille d'argent, petit module, à M. Emile DEVILLERS, jardinier de M. Sauvage, de Compiègne, pour sa belle collection de fleurs.

Médaille d'argent, petit module, à M. NORET, jardinier maraîcher à Noyon, pour un joli lot de légumes.

Médaille d'argent, grand module, à M. FILAIN, fleuriste à Compiègne, pour sa collection de plantes et ses bouquets montés.

Médaille d'argent, grand module, à M. VIBART, propriétaire à Gournay, pour son lot de fruits et son émoussoir.

Médaille d'argent, petit module, à M. TROISŒUF, propriétaire à Compiègne, pour ses beaux fruits et ses légumes.

MM. BOURDIN frères, rocailleurs à Chatou (Seine-et-Oise), avaient installé et construit un rocher formant cascade, fait avec bon goût, et ont remporté une médaille d'argent, grand module.

M. MAILLARD, coutelier à Compiègne, médaille d'argent petit module, pour son assortiment d'outils horticoles.

Une médaille d'argent, petit module, à MM. DELAPLACE père et fils, pour leur exposition de bancs, chaises et tuteurs.

Je ne terminerai pas ce compte-rendu sans adresser à M. le Président, ainsi qu'à MM. les Membres de la Commission organisatrice, l'expression de mes remerciements, pour l'excellent accueil qu'ils ont fait à votre délégué et pour la bienveillance qu'ils n'ont cessé de lui témoigner pendant les quelques heures qu'il a eu le plaisir de passer en leur compagnie.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Bouture ligneuse annelée, par M. DELAVILLE. — Les rosiers, même ceux du roi, les lauriers amande et autres, les aucubas, les rhododendrons, etc., etc., pourvus de

bourrelets énormes, dûs à l'inciseur annulaire Tête-voidue, prennent parfaitement racine, si l'on a soin de les bouturer dans l'eau, à la méthode des lauriers roses. Cette méthode consiste à repiquer chaque bouture, tronquée au-dessous des bourrelets, bouture qui n'a que 0^m 12 à 0^m 15 de long, compris les trois ou quatre ramifications anticipées depuis l'opération de l'incision, et munie d'un énorme amas de cambium, dans une fiole remplie d'eau et dans laquelle on a déposé une cuillerée de charbon de bois pulvérisé; les fioles placées près à près sur un sol chaud à la meilleure exposition et à distance d'un mètre environ, ou au pied même du mur sud, les fioles assez espacées pour que l'air circule facilement entre le feuillage des boutures. On les recouvrira d'une cloche fortement badigeonnée d'un épais lait de chaux et hermétiquement fermée pour permettre à l'intérieur une chaleur humide et sourde qui attendrira les tissus et excitera le développement de nombreux chevelus à la base, ce qui ne manquera pas de se produire si le bouturage est fait en août ou au commencement de septembre au plus tard. Ces mêmes boutures peuvent être également faites par l'emploi d'une terrine à boutures dont les trous sont bouchés pour permettre d'y déposer 1 cent. de sable de carrière qu'on recouvre de 2 cent. d'eau et de quelques cuillerées de charbon pilé, afin de pouvoir placer debout sur le sable le pied même des boutures dont le bourrelet plonge dans l'eau. On les maintient facilement debout avec un petit faisceau de ramilles fichées dans le sol autour de la terrine.

(Société d'horticulture de Beauvais).

Ordre du jour de la Séance

DU 1^{er} AOUT 1875.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès verbal.

Admission d'un Membre nouveau.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Conférence par M. VINET sur les cactées.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 25 JUILLET, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

L'Exposition annuelle de la Société aura lieu à Senlis, du 18 au 21 septembre 1875, dans les salles de l'Ancien Evêché.

Une Coupe, offerte par madame CHOPPIN, sera donnée comme Prime d'honneur.

Avis.

Le Conseil d'administration a décidé que la *grande médaille de vermeil*, donnée par M. le D^r Pigeaux, serait décernée à la *plus belle culture d'asperges établie en plein champ* dans l'arrondissement de Senlis. MM. les Sociétaires désirant prendre part à ce concours sont invités à s'adresser immédiatement à M. le Secrétaire-Général, qui transmettra leurs demandes à la Commission des visites, dont le rapport devra être lu en séance solennelle immédiatement après celui de l'exposition de septembre.

Leçons d'Horticulture

AOUT 1875.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 1 ^{er} , à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Mortefontaine :</i>	Lundi 2, à 10 h. du matin, chez M. Corbin.
<i>Plailly :</i>	Lundi 2, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Mercredi 4, à 9 h. du matin, à la mairie.
<i>Chambly :</i>	Mercredi 4, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Montlévêque :</i>	Dimanche 8, à 8 h. du matin, chez M. Brochon.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 8, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Béthisy :</i>	Jeudi 12, à 3 h. de l'après-midi, chez M. Poulet.
<i>Crépy-en-Valois :</i>	Dimanche 15, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Dimanche 15, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 19, à 9 h. du matin, à la mairie.
<i>Silly-le-Long :</i>	Jeudi 19, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Saint-Gervais :</i>	Dimanche 22, à 10 h. du matin, chez M. Guillemot.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 22, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Palmer.

Les Leçons sont suspendues pendant les mois de
SEPTEMBRE et OCTOBRE.